

# Conseiller en économie sociale familiale

## UN DIPLÔME D'ÉTAT DE NIVEAU III

Le Diplôme de Conseiller en Économie Sociale Familiale est un Diplôme de Niveau III délivré conjointement au nom du Ministère chargé des Affaires Sociales et du Ministère de l'Éducation Nationale.

(Arrêté et Décret du 01/09/09).

## La profession

**Le Conseiller en Économie Sociale Familiale** est un travailleur social qualifié dont le cœur de métier est fondé sur une expertise dans les domaines de la vie quotidienne : consommation, habitat, insertion sociale et professionnelle, alimentation- santé...

**Le Conseiller en Économie Sociale Familiale** intervient auprès des personnes en situation de précarité, ou ayant des difficultés financières, ou connaissant des problèmes d'accès au logement, de surendettement, de chômage. Son action s'inscrit aussi dans des problématiques de vieillissement de la population, de dépendance, du handicap, de protection de l'enfance...

Son intervention privilégie une finalité éducative et vise la valorisation et/ou l'appropriation de compétences par les personnes, les familles, les groupes, compétences qui vont leur permettre d'accéder à leurs droits, de prévenir et/ou de gérer les difficultés de leur vie quotidienne.

**Le Conseiller en Économie Sociale Familiale** intervient de façon individuelle ou collective lorsqu'il anime des groupes d'usagers ou quand il collabore avec des équipes pluri-disciplinaires et pluri-institutionnelles.

Il exerce dans diverses institutions telles que les collectivités territoriales, les CAF, les services d'aide à domicile, les associations, etc.

## Les conditions d'accès

### ÊTRE TITULAIRE

(lors de l'entrée en formation) de l'un des diplômes suivants :

- BTS en Économie Sociale Familiale,
- Validation partielle VAE,
- Validation partielle du DE CESF.

### SATISFAIRE AUX ÉPREUVES DE SÉLECTION ORALE

2 oraux destinés à évaluer l'aptitude et la motivation du candidat à l'exercice de la profession ainsi que son adhésion au projet pédagogique de l'établissement (disponible sur notre site Internet).

**Nature de l'épreuve de sélection : consultez le règlement d'admission et les annales sur notre site Internet.**

## La durée

De septembre à octobre (épreuves au Diplôme de juin à octobre), en Formation Initiale, en Situation d'Emploi, en Contrat d'Apprentissage ou en Contrat de Professionnalisation.

## Nombre d'entrants

26 (Formation Initiale et Situation d'Emploi)  
20 (Contrat en alternance)

# Conseiller en économie sociale familiale

## La formation théorique

**540 HEURES**

La formation est articulée en 4 Domaines de Compétences :

**DC1 c :** Conseil et expertise à visée socio-éducative dans les domaines de la vie quotidienne (140 h)

**DC2 ab :** Intervention sociale (250 h)

**DC3 :** Communication professionnelle (60 h)

**DC4 b :** Implication dans les dynamiques partenariales, institutionnelles et interinstitutionnelles (90 h)

Consultez le projet pédagogique sur notre site internet.

## La formation pratique

**560 HEURES**

Auprès d'un CESF diplômé sur 1 ou 2 site(s) qualifiant(s).

## L'évolution de carrière

Orientation vers des formations supérieures ou d'encadrement :

Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale (CAFERUIS), Diplôme d'État de Médiateur Familial (DEMF), Diplôme d'État d'Ingénierie Social (DEIS), Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Établissement ou de Service d'intervention sociale (CAFDES).

## Les statuts et possibilités de prises en charge financières

**Voie classique**

Formation financée par le Conseil Régional d'Ile-de-France. Les candidats peuvent, auprès du Conseil Régional, prétendre aux aides suivantes :

- Bourse Régionale.

**Voie classique / Statut Stagiaire de la Formation Professionnelle :**

**Auprès de Pôle Emploi**

- Allocation chômage.

**Situation de maintien de salaire / Statut Stagiaire de la Formation Professionnelle :**

- Salarié en C.D.I. dans la fonction de C.E.S.F. Financement sur le plan de formation de l'employeur.
- Congé Individuel de Formation.

**Contrat en alternance :**

- Bénéficiaire d'un Contrat d'Apprentissage. Démarches à effectuer auprès de l'ADAFORSS.

**Courriel : [contact@adaforss.fr](mailto:contact@adaforss.fr)**

**01 45 61 17 89**

**Site : [www.adaforss.fr](http://www.adaforss.fr)**

- Bénéficiaire d'un contrat de professionnalisation

**Un devis de formation sera établi à votre employeur.**

### TARIFS

**FRAIS DE SÉLECTION :**

voir sur notre site Internet

### INSCRIPTIONS

**OUVERTURE :** en septembre

Les pré-inscriptions s'effectuent exclusivement sur notre site Internet :

**[www.irtsparisidf.asso.fr](http://www.irtsparisidf.asso.fr)**

Pour la procédure détaillée, consultez le règlement d'admission sur notre site Internet.

**VOS CONTACTS**

**Service admission 01 73 79 51 15**

**[admission75@parmentieridf.fr](mailto:admission75@parmentieridf.fr)**

### RESPONSABLE FORMATION

**Dalila MECHAHEB 01 73 79 51 62**

**[DMECHAHEB@parmentieridf.fr](mailto:DMECHAHEB@parmentieridf.fr)**

